

SFLS 3^{ÈME} FORUM



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE LÛTE
CONTRE LE SIDA

Encore 6 000 découvertes de VIH+ par an en France, scandale ou fatalité ?

**4
P**

Jeudi 14 décembre

14h00 – 18h00

14h00 Médecine des 4P ?

Hervé Chneiweiss (INSERM)

14h30 Le VIH/sida : un risque devenu acceptable ?

Claudine Burton-Jeangros (Université de Genève)

15h00 Transformation numérique, menaces ou opportunités pour le secteur de la santé ?

David Morquin, Roxana Taddei (Ecole Polytech. Universitaire)

pause

16h00 Médicament, innovation et 4P (à confirmer)

16h30 Polypathologie à VIH : vers l'autonomie

Xavier de la Tribonnière (UTEP)

17h00 Table ronde « Encore 6000 découvertes de séropositivités en France par an, scandale ou fatalité ? » : intervenants, SFLS et avec la participation de **Serge Hefez**, psychiatre psychanalyste, membre du comité de réflexion « Vers Paris sans sida »

Vendredi 15 décembre 9h00 – 17h30

Un intervenant introduit chaque sujet puis sont présentées les expériences innovantes sélectionnées suite à l'appel à communication orale (voir au dos), avant un échange avec la salle.

« 4P, une médecine personnalisée » :

Prédictive

Préventive

François Bourdillon, Santé publique France

Personnalisée

Guillaume Gras (Tours), Objets connectés

André Quaderi (Nice), Serious games

Philippe Sosner (Paris), Coaching sportif

Participative

Mélina Makinson, Université Bordeaux Montaigne

Synthèse – conclusion : **Anne Simon**, SFLS

**PARIS,
MARRIOTT,
RIVE GAUCHE
14-15
DÉCEMBRE
2017**



3^{ÈME} FORUM



L'infection par le VIH est devenue une maladie chronique qu'il est possible de soigner dès lors qu'elle est dépistée et que les personnes sont observantes de leur traitement, le cas de plus de 90% d'entre elles. Le nombre de découvertes de séropositivité est stable en France de l'ordre de 6 000 par an, ce qui peut être considéré comme un échec de la prévention. Sur ce constat et dans le contexte des objectifs de l'ONU SIDA, il est permis de s'interroger sur des changements de paradigmes dans la prise en charge et la prévention pour les personnes vulnérables à l'infection à VIH. Nous nous sommes intéressés à la médecine dite « personnalisée », consistant à soigner en fonction de réactions présumées, prenant en considération l'individu dans sa globalité et le plaçant au centre du soin, également nommée la médecine des « 4P » :

Prédictive : avoir connaissance des possibilités de développer certaines maladies selon des caractéristiques biologiques (génétiques, bio-marqueurs ...) et facteurs comportementaux ;

Préventive : favoriser des stratégies visant à réduire les risques ;

Personnalisée : utiliser des méthodes diagnostiques, thérapeutiques, préventives... adaptées à chaque personne ;

Participative : permettre à chaque personne de devenir gestionnaire et acteur de sa santé en faisant ses choix en toute connaissance de cause.

Quelle utilité clinique à la médecine personnalisée ? Quels impacts médico-économiques ? Que devient la relation soignant-soigné avec les exigences de numérisation de tous les paramètres individuels ? Dans un environnement de progrès scientifiques et technologiques, en apportant une connaissance plus globale sur les personnes, quelles conséquences éthiques et juridiques ? Et enfin, pour les acteurs de la lutte contre le VIH, quels enseignements pour aborder ce chiffre stable de 6 000 nouveaux cas par an en France ?

L'évolution sociétale, au cours de laquelle la distance entre prévention et soin s'amenuise, est possible car les médecins ne sont plus la source unique d'information. Cela laisse au patient la possibilité de discuter de ce qui lui convient pour obtenir une prise en charge réellement « personnalisée ». Le patient veut aussi être en position d'assumer ses responsabilités. Les nouvelles technologies (NTIC) lui permettraient alors de devenir davantage acteur de sa santé et participerait au schéma de la démocratie sanitaire.

Les orateurs rappelleront les objectifs des « 4 P » et aideront les participants au Forum 2017 à réfléchir sur ce qui a été fait et ce qui peut être développé pour améliorer les offres : soins, supports et performance des organisations.

Appel à communication orale pour les expériences innovantes

Si vous souhaitez proposer une expérience innovante parmi les 4 axes du programme du vendredi 15 décembre, faites une demande de lien pour la soumission à l'adresse contact :

sfls.forum2017@facilitation-mediation.fr Object : soumission FORUM 2017

Date limite de soumission le 10 novembre 2017.

Votre résumé devra compter maximum 2 500 caractères, espaces compris.

Les lauréats seront prévenus au plus tard le 30 novembre pour disposer d'au moins 2 semaines de préparation. Les présentations orales seront limitées à 10 ou 15 minutes selon le nombre retenu par sujet, vous en serez informés. Tous les résumés sélectionnés seront fournis aux participants avec vos adresses de contact, soumission valant accord pour cette diffusion.